

Liste des incidents ou événements graves devant faire l'objet d'un signalement au DASEN et aux référents police ou gendarmerie

I - ATTEINTES AUX VALEURS DE LA REPUBLIQUE PHENOMENE DE RADICALISATION

Atteintes au principe de laïcité :

Elève/groupe d'élèves/parents portant atteinte au principe de laïcité (propos, port de signes ou tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse)

Inscription portant atteinte au principe de laïcité.

Actes racistes et antisémites :

Insultes/actes/violences/inscriptions ou dégradations de nature raciste ou antisémite

Phénomènes de radicalisation :

Suspicion de radicalisation/disparition inquiétante (élève présumé parti rejoindre le Djihad)/demande d'aide de la famille

Autres :

Opposition à une cérémonie/événement collectif/opposition à un cours (événement isolé et ponctuel) Traitement interne

Opposition à une cérémonie/événement collectif/opposition à un cours qui a fortement perturbé l'établissement

II- ATTEINTES AUX PERSONNES

Violences verbales :

Violences verbales impliquant des adultes (auteurs ou victimes)

Violences verbales aggravées (menaces de mort, chantage)

Violences verbales à caractère sexiste/homophobe

Violences verbales aggravées (menaces de mort, chantage) avec un retentissement dans l'établissement

Violences physiques :

Violences physiques « légères » sur un élève

Vol avec ou sans violence

Extorsion et racket

Violence physique avec ou sans atteinte grave à l'intégrité d'un personnel (ayant un retentissement important dans l'établissement)

Homicide ou tentative d'homicide en milieu scolaire, lors d'une sortie scolaire, aux abords, dans les transports scolaires

Violences sexuelles :

Insultes à caractère sexuel

Attouchements, gestes, rapports sexuels imposés par un élève sur un élève

Attouchements, gestes, rapports sexuels imposés par un adulte sur un élève

Attouchements, gestes, rapports sexuels imposés par un adulte sur un adulte

Tentatives de suicide et suicide dans ou hors établissement scolaire :

Tentative de suicide sans lien avec l'activité professionnelle ou le milieu scolaire

Tentative de suicide ou suicide d'élève liée au milieu scolaire

Tentative de suicide d'un personnel en lien avec son activité professionnelle

Décès et maladies :

Tout décès d'élève ou de personnel doit faire l'objet d'une information indiquant les coordonnées de la famille

Harcèlement entre pairs :

Harcèlement entre élèves quand la situation présente des difficultés spécifiques, a nécessité l'intervention du référent harcèlement, un dépôt de plainte

Autres atteintes aux personnes :

Violences avec moyens électroniques
Trafic et/ou consommation de stupéfiants

III – ATTEINTE A LA SECURITE /AU CLIMAT DE L'ETABLISSEMENT**Intrusion avec atteintes aux personnes :**

Intrusion d'un élève exclu ou hors de son emploi du temps
Présence d'individus aux abords
Intrusion de personnes inconnues, sans violences
Intrusion de personnes étrangères à l'établissement, dans la classe, sans violence ni menace
Intrusion des parents en temps scolaire pour prendre parti
Regroupement devant l'établissement scolaire avec provocation à la violence

Port ou usage d'armes :

Intrusion d'individus armés
intrusion d'armes par destination par un élève

Grèves, blocages, manifestations, rassemblements, perturbations :

Mouvement interne à l'académie sans rayonnement national ou revendication nationale
Revendications nationales/impact médiatique/forte connotation politique

IV – ATTEINTES AUX BIENS

Matériel dégradé/tags/vols de matériel/jet de projectiles sur le bâtiment...
Incendie volontaire
Dégradations importantes